

# LE LIVRET DE L'OBSERVATOIRE

N°1

2010-2019



Crédits photos : Y. Tisseyre

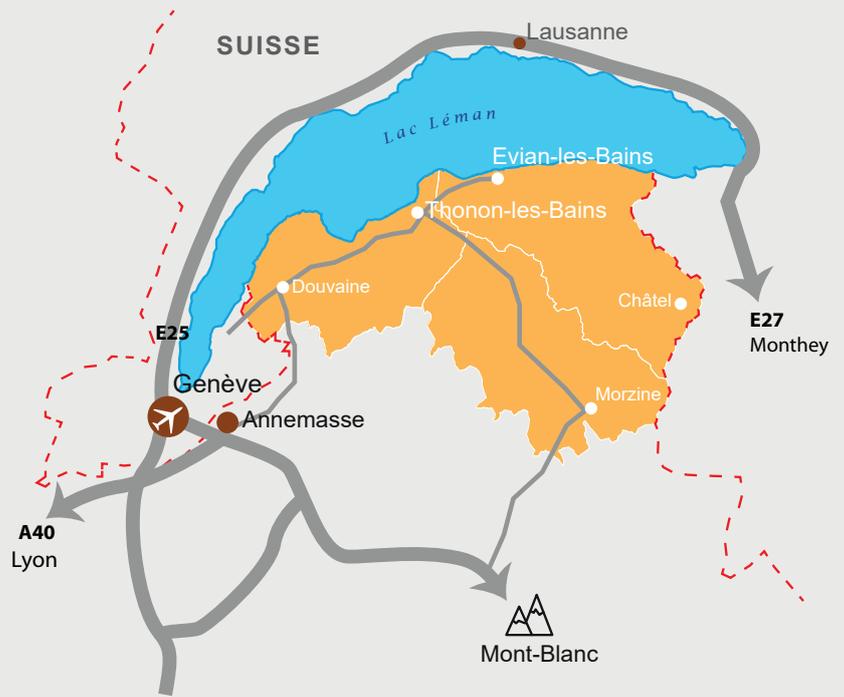


Edition 2022



Crédits photos : Y. Tisseyre (1/2/4) - ECTM (3)

## LE TERRITOIRE



## 2019 EN CHIFFRES



# SOMMAIRE

- 04**    **Préambule**
- 06**    **L'état des lieux de la planification sur le territoire**
- 07**    **La démographie sur le Chablais**
- 13**    **L'habitat sur le Chablais**
- 21**    **L'emploi sur le Chablais**
- 28**    **L'environnement sur le Chablais**
- 29**    **L'occupation du sol sur le Chablais**
- 31**    **Le Chablais 2010-2019 en bref**

Crédit photo : Y. Tisseyre



## Pourquoi un Observatoire du territoire ?

Crédit photo : ECTM

Cet Observatoire, grâce aux données qu'il comprend, vise à mettre en avant l'identité du territoire d'après différents indicateurs.

Il s'agit d'un outil synthétique qui permet de mieux appréhender et connaître le territoire, couvert par le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Chablais.



## Dans quel cadre et pour quelles raisons ?

Selon l'article L143-28 du code de l'urbanisme, le schéma de cohérence territoriale (SCoT) doit faire l'objet d'une évaluation au bout de six ans d'exécution. L'évaluation du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Chablais doit intervenir légalement **avant 2026**, étant donné qu'il a été approuvé le 30 janvier 2020 et, puis devenu exécutoire depuis le 26 juillet 2020.

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC) a toutefois choisi d'anticiper et de présenter dès novembre 2022 une première analyse du territoire. L'idée est alors de construire une base de données avant la mise en place du schéma, puis de faire état du déroulement de l'application du document d'urbanisme régulièrement, à travers un **Observatoire du schéma de cohérence territoriale (SCoT)**.

## Quels sont les champs et le contenu d'un tel document ?

Ce premier Observatoire de 2022, se concentre sur cinq thématiques, à savoir la **démographie, l'habitat, l'emploi, l'environnement et l'occupation du sol**, qui sont essentielles pour un diagnostic du territoire. Il a pour but d'établir un **état des lieux du territoire avant l'entrée en vigueur du SCoT**, principalement de **2010 à 2019**. Cette période de dix ans permet en effet de mettre en avant des tendances d'évolution, à travers des analyses significatives.

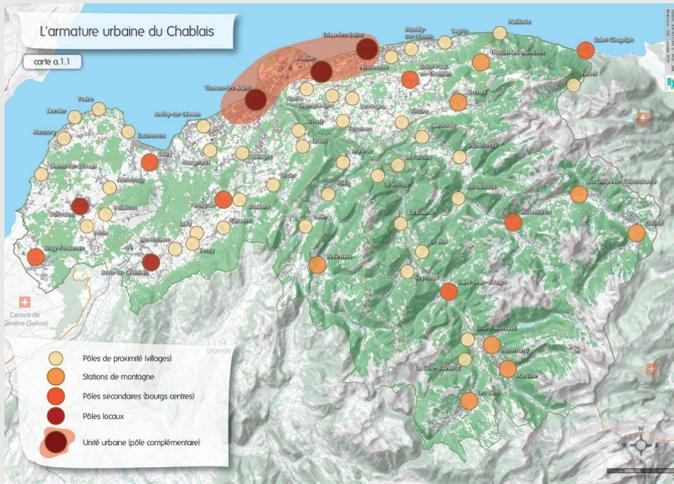
Egalement, les ressources INSEE nécessaires à la réalisation de cet Observatoire ne sont pas disponibles pour les trois dernières années, c'est à dire 2020, 2021 et 2022. En conséquence, les données INSEE accessibles à ce jour s'arrêtent en 2019.

De plus, le choix a été fait de n'utiliser qu'une seule source de données principale (INSEE). Cela permet de les croiser et de les comparer plus facilement.

Enfin et comme évoqué précédemment, ce premier Observatoire vise tout d'abord à établir une base de références sur le territoire **avant l'entrée en vigueur du SCoT de 2020**. Par la suite, il s'agit de poursuivre l'analyse sur la période de mise en application du SCoT, ce qui permettra de mieux appréhender les effets du schéma dans le temps.

# Une armature urbaine puis territoriale

## L'armature urbaine du SCoT de 2012



Dans cet Observatoire portant sur les années 2010 à 2019, il semblerait pertinent de se pencher sur l'armature urbaine du SCoT de 2012, applicable aux moments des données analysées., c'est-à-dire 2010-2019.

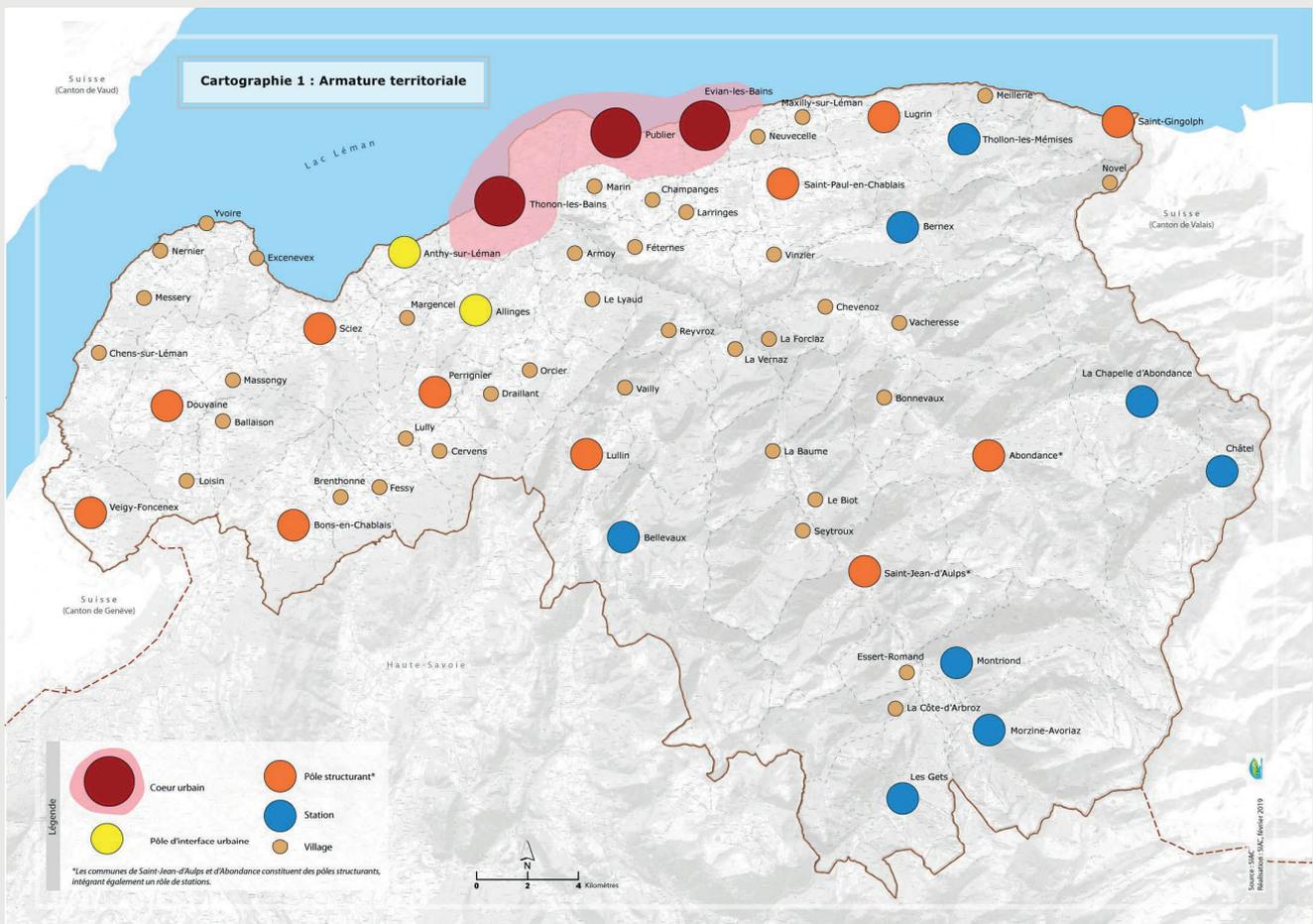
Néanmoins, et étant donné que cette étude doit servir de base à l'analyse des futures données sous l'application du SCoT de 2020, il apparaît nécessaire de se concentrer sur l'armature territoriale du SCoT de 2020.

Effectivement, s'intéresser directement à cette armature permettra à l'avenir, de pouvoir comparer et analyser les résultats avant, pendant et après la mise en œuvre du SCoT de 2020, en se basant sur la même organisation territoriale.

Ce choix peut également se justifier, dans le sens où la carte d'armature territoriale de 2020 n'apporte pas de changements considérables par rapport à celle de 2012. Ainsi, les deux cartes n'étant pas en contradiction, cela n'impliquera pas des analyses erronées.

## L'armature territoriale du SCoT de 2020

Tout au long de ce livret, des analyses se baseront sur la structuration territoriale suivante. Il convient donc de s'y référer dans le cadre des différentes thématiques abordées.

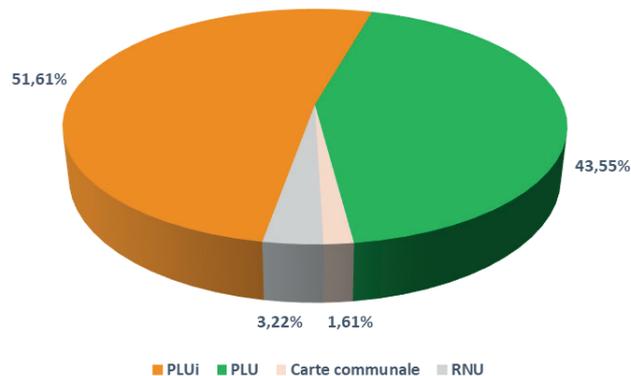
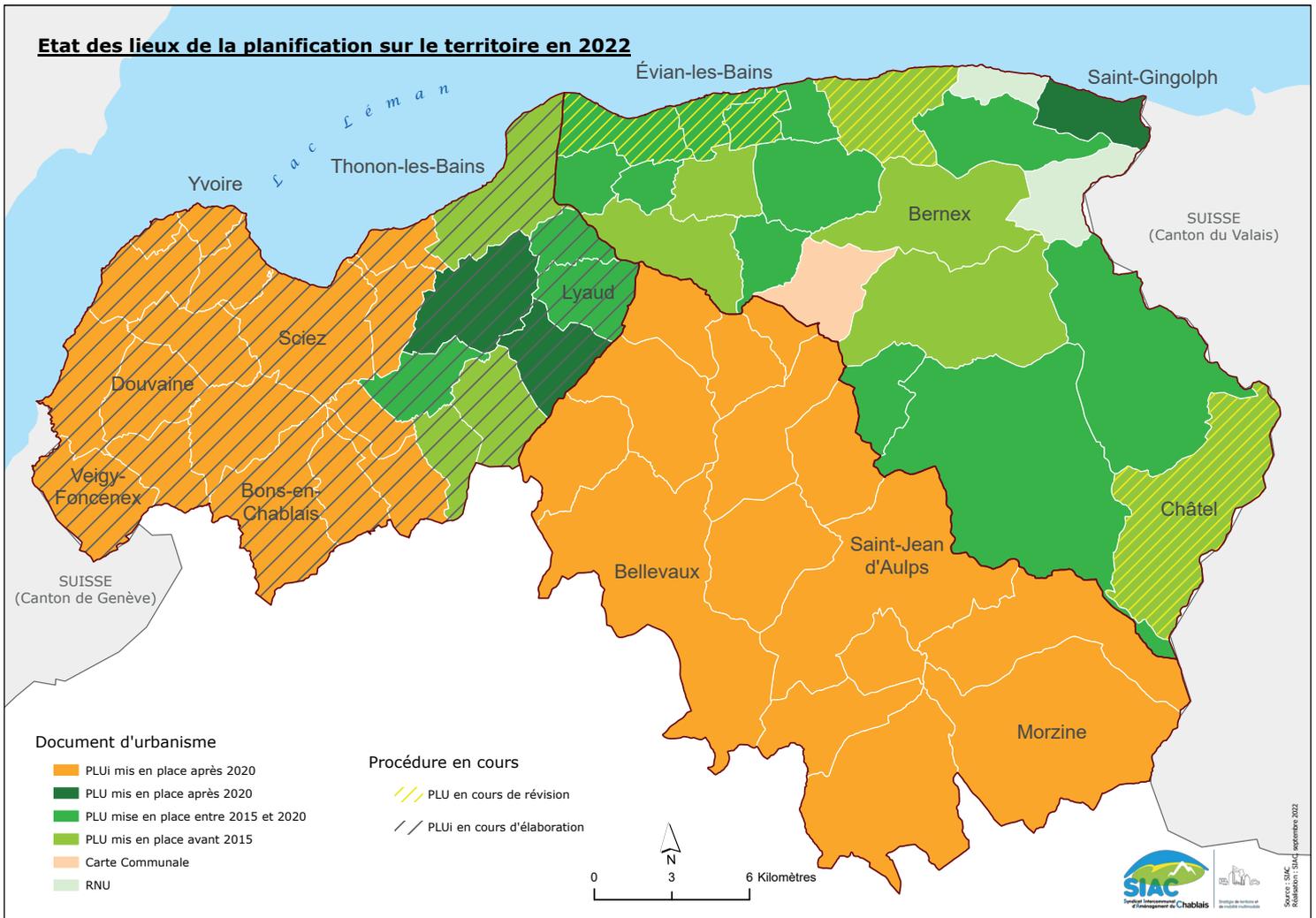


# L'état des lieux de la planification sur le territoire

Les documents locaux d'urbanisme ont beaucoup évolué ces dix dernières années sur le territoire, puisqu'on dénombre de plus en plus de communes dotées d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

En 2022, 32 communes du Chablais sur les 62 sont couvertes par un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), à savoir celui du Bas Chablais et celui du Haut Chablais, ce qui représente plus de la moitié du territoire. Seulement deux communes sont soumises au règlement national d'urbanisme (RNU), et une seule à une carte communale.

Les documents d'urbanisme sont donc majoritairement récents, et les quelques PLU encore anciens datant d'avant 2015, font souvent l'objet de procédures en cours.



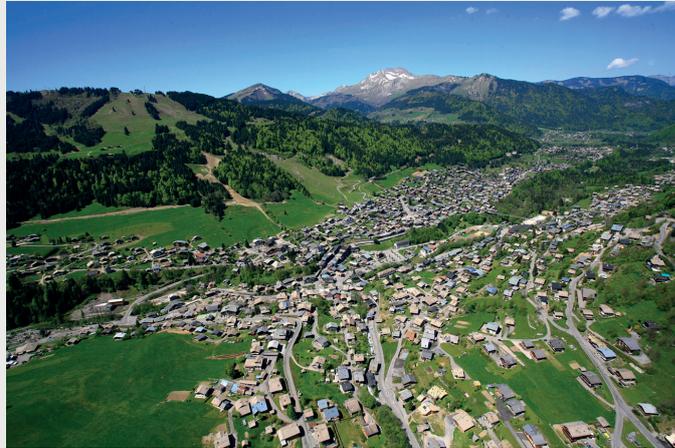
Répartition des documents d'urbanisme opposables en novembre 2022

# Le Chablais, un territoire caractérisé par son dynamisme démographique

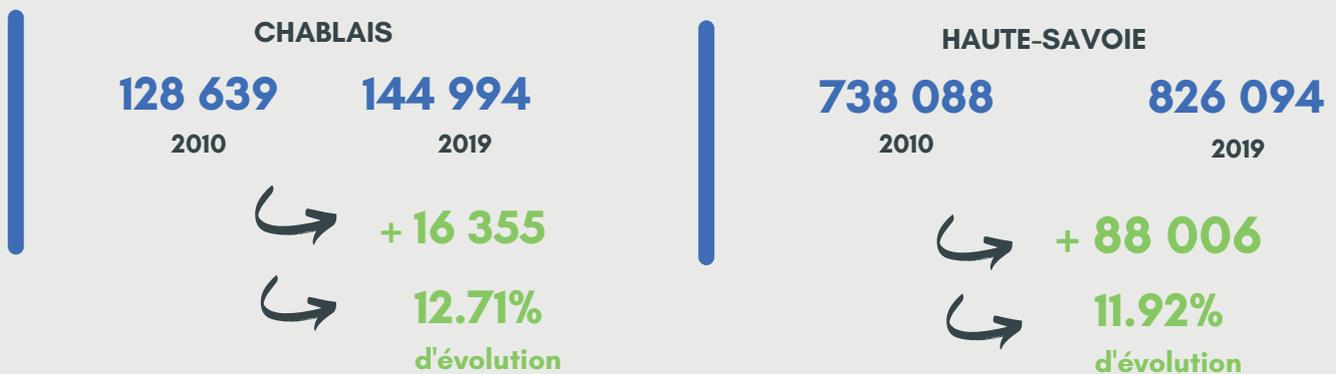
Crédit photo- : ECTM

Le Chablais se caractérise par sa forte croissance démographique constatée depuis plusieurs années.

Il s'agit d'un territoire attractif qui accueille chaque année de nombreux habitants, qu'il faut prendre en compte dans l'analyse des différents indicateurs, notamment l'emploi et l'habitat.

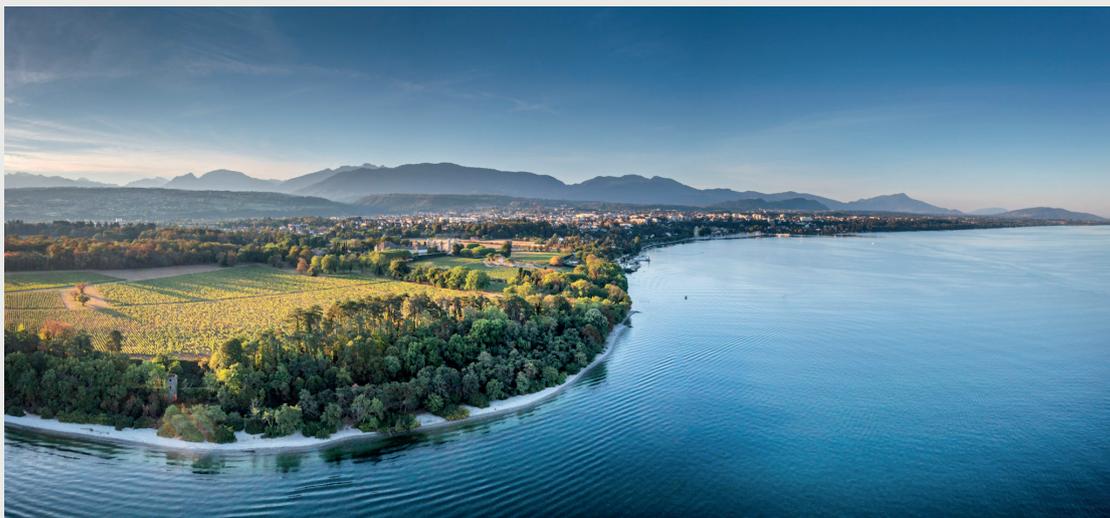


## → Quelques chiffres sur la population du Chablais



Données INSEE, 2010-2019

**17.55%** de la population de Haute-Savoie, se trouve sur le territoire du Chablais.

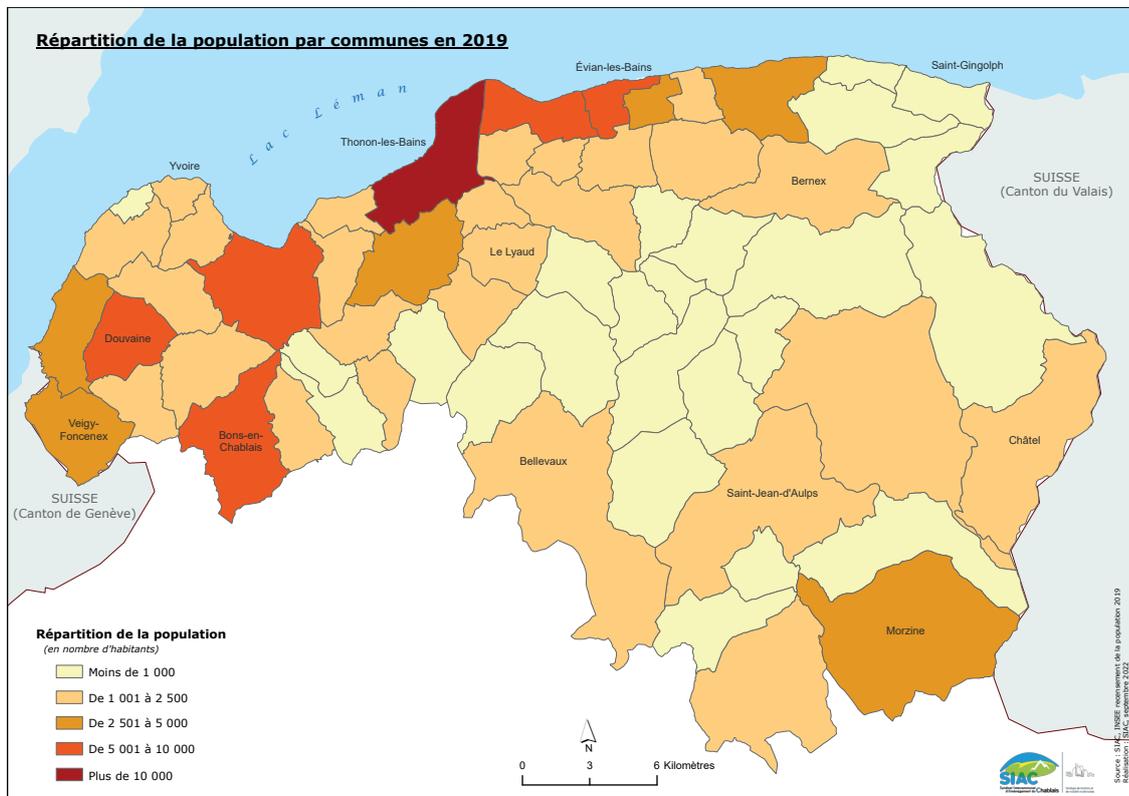


crédit photo A. Berger

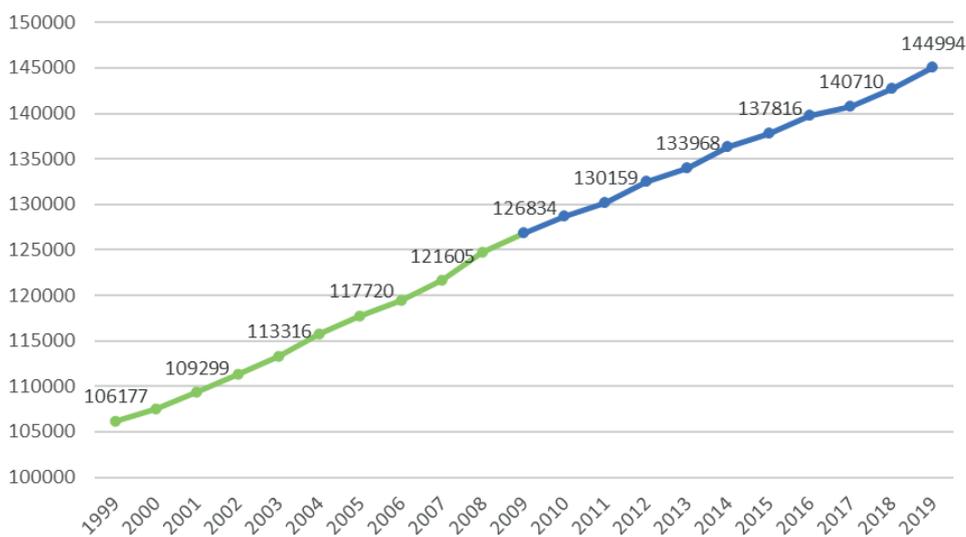
# L'attractivité des zones urbaines, proches du littoral et de la Suisse

Majoritairement, la population se concentre dans le cœur urbain, et plus particulièrement au sein de la commune de Thonon-les-Bains.

Il apparaît alors un certain clivage entre les communes du haut et du bas Chablais, puisque les communes des zones urbaines et littorales proches de la Suisse semblent être plus attractives.



## L'évolution de la population du Chablais de 2010 à 2019, preuve de l'attractivité du territoire



Evolution de la population du Chablais, 1999-2019, INSEE

Ce graphique met en avant une tendance démographique à la hausse assez régulière.

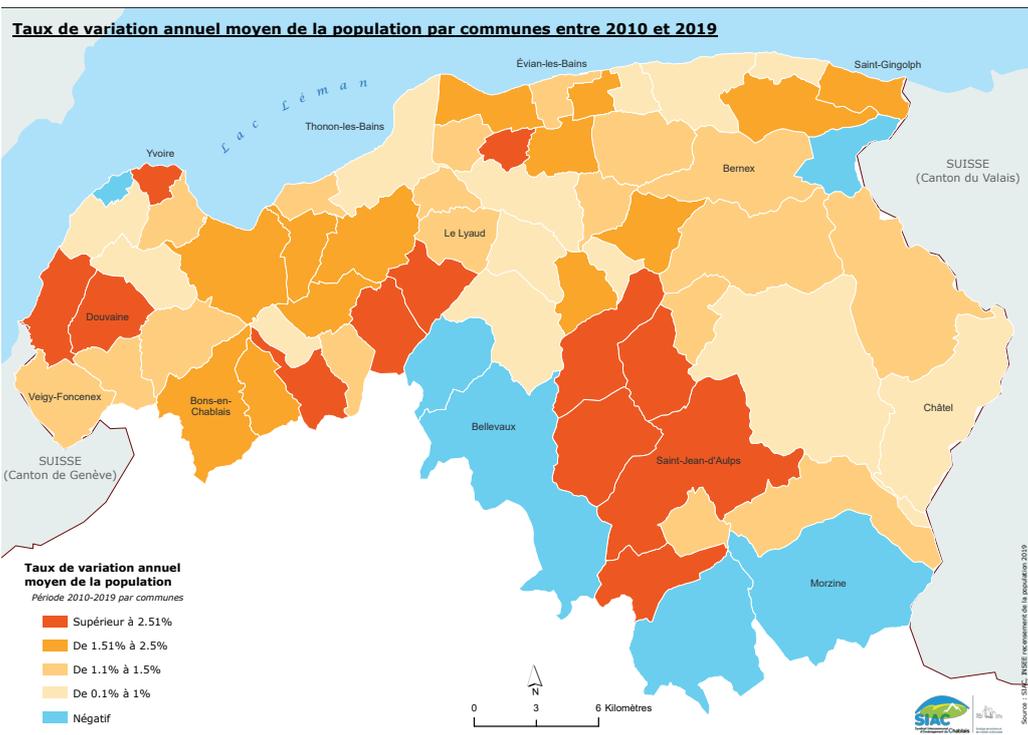
Effectivement, le Chablais a accueilli **16 355 nouveaux habitants entre 2010 et 2019**.

Ainsi, le territoire continue d'être un territoire très attractif en matière d'accueil de population.

De 2010 à 2019, le Chablais a accueilli **16 355 habitants supplémentaires**. Le rythme est donc de **1 817 habitants par an en moyenne**, soit environ la population totale de la commune de Perrignier en 2019. Cette donnée représente une baisse notable par rapport à la période précédente.

En effet, sur la période 2004-2014, le Chablais a accueilli 20 540 habitants en 10 ans. L'accueil moyen de population par an était donc de **2 054 habitants**.

# Des disparités conséquentes entre les communes, même limitrophes



L'analyse du taux de variation annuel moyen de la population entre 2010 et 2019 par communes, fait apparaître de nombreuses disparités entre les territoires, même limitrophes.

La plupart des stations se caractérisent par un taux négatif, alors que les communes supports de celles-ci apparaissent fortement dynamiques. De même, les communes proches de la Suisse et du bassin d'emploi genevois semblent attractives, avec des taux généralement élevés. Enfin, on observe un certain dynamisme démographique pour les communes littorales.

## Un territoire dynamique malgré un léger ralentissement



**Le taux de variation annuel moyen observé sur la période 2010-2019 est de 1,34%.**

De 1999 à 2013, ce taux était de 1,67%. On note toutefois un ralentissement en 2010, induisant un taux de variation annuel moyen de 1,38 % entre 2010 et 2013.

Malgré une baisse progressive de ce taux constaté entre 1999 et 2019, cela n'empêche pas le territoire du Chablais de rester tout de même très attractif et dynamique.

Effectivement, cette baisse progressive s'explique par le léger ralentissement de l'accueil moyen de population par an, et par le fait que le taux est appliqué sur une base plus importante.

Pour rappel, le taux de variation annuel moyen est un indicateur qui permet de mesurer l'évolution de l'effectif de la population sur une période donnée.

Un taux de variation annuel moyen de la population qui diminue démontre un rythme d'accueil de population qui ralentit, quand bien même le territoire continue d'accueillir des habitants.

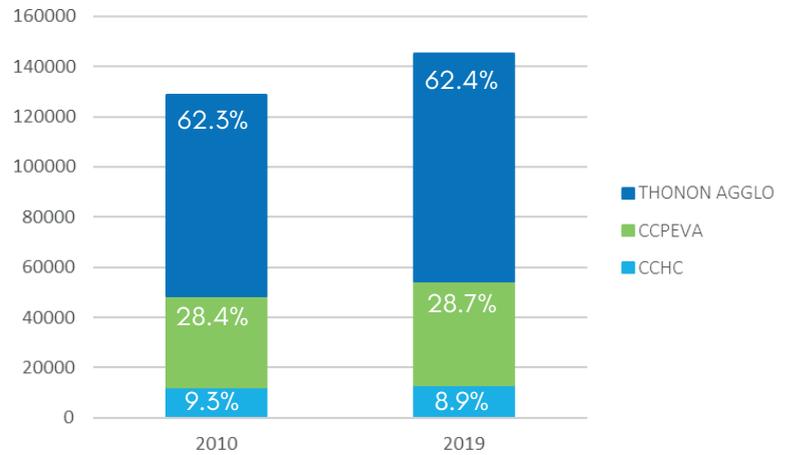
Globalement, malgré un ralentissement en matière d'accueil de population constaté sur la période 2010-2019, le territoire du Chablais demeure très attractif et continue d'attirer de nombreux nouveaux habitants chaque année.

Mais comment l'évolution de la population se caractérise-t-elle sur le territoire ?

# Une population croissante et majoritairement sur l'agglomération de Thonon

La majorité de la population du Chablais habite sur le territoire de Thonon agglomération, puisque, **plus de 62%** de la population se situe sur ce territoire, contre **9%** environ sur celui de la CCHC.

Cette analyse semble montrer une certaine constance dans la mesure où les chiffres de 2010 sont cohérents avec ceux de 2019 et ne font pas apparaître d'évolutions majeures.



Répartition de la population par EPCI, 2010-2019, INSEE

|                      | 2010           | 2019           | Gain habitant                   |
|----------------------|----------------|----------------|---------------------------------|
| CCHC                 | 11 981         | 12 821         | <b>+ 840<br/>soit 7%</b>        |
| CCPEVA               | 36 541         | 41 642         | <b>+ 5 101<br/>soit 13.96%</b>  |
| Thonon agglomération | 80 117         | 90 531         | <b>+ 10 414<br/>soit 13%</b>    |
| <b>Total</b>         | <b>128 639</b> | <b>144 994</b> | <b>+ 16 355<br/>soit 12.71%</b> |

Evolution de la population par EPCI, 2010-2019, INSEE

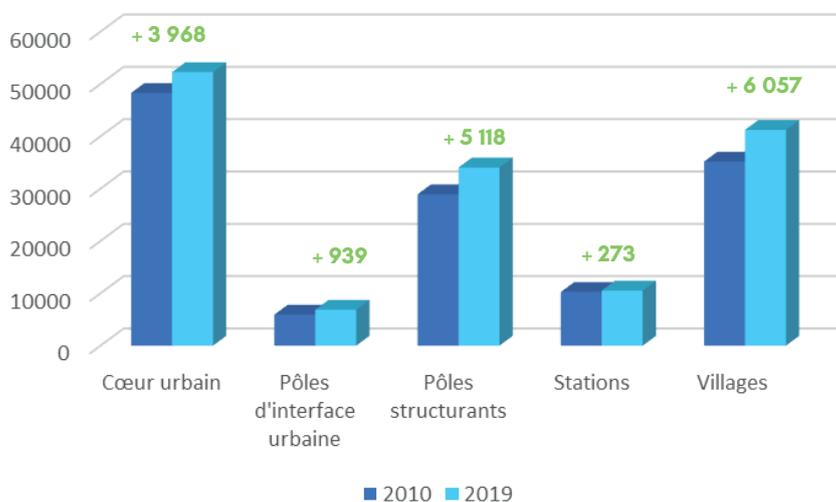
Les trois intercommunalités du Chablais sont concernées par la croissance démographique à des échelles cependant différentes.

L'évolution de la population la plus importante se situe sur Thonon agglomération, avec **10 414 habitants en plus**, en neuf ans. En terme de comparaison, ce gain d'habitants est 12 fois plus élevé que celui sur le territoire de la CCHC en valeur absolue.

crédit photo : Y. Tisseyre



## Une population concentrée principalement dans le cœur urbain, les villages, et les pôles structurants



Répartition de la population selon l'armature territoriale, 2010-2019, INSEE

Depuis neuf ans, la population se concentre toujours principalement dans le **cœur urbain**, les **villages** et les **pôles structurants**.

Globalement, tous les niveaux d'armature territoriale sont concernés par une augmentation de la population, mais à un rythme différent.

Les villages ont accueilli le plus de population en neuf ans, soit **6 057** habitants, alors que les stations en comptabilisent seulement **273 entre 2010 et 2019**.

## L'évolution démographique en faveur des pôles et des villages

Les pôles d'interface urbaine et les pôles structurants se renforcent, ce qui répond à la structuration du territoire.

En revanche, les villages constituent le niveau d'armature qui accueillent le plus de population, ce qui doit attirer l'attention, vis à vis de la cohérence territoriale. De plus, l'évolution de leur part représentative est importante.

Par ailleurs, en matière de parts représentatives, il paraît important de souligner que les **pôles d'interface urbaine**, les **pôles structurants** et les **villages** prennent de l'importance alors qu'*a contrario*, le cœur urbain et les stations en perdent.

|                           | 2010   | 2019   | Evolution |
|---------------------------|--------|--------|-----------|
| Cœur urbain               | 37.6%  | 36.1%  | ↘         |
| Pôles d'interface urbaine | 4.6%   | 4.7%   | ↗         |
| Pôles structurants        | 22.5%  | 23.5%  | ↗         |
| Stations                  | 7.9%   | 7.27%  | ↘         |
| Villages                  | 27.36% | 28.45% | ↗         |

Evolution de la population selon l'armature territoriale, 2010-2019, INSEE

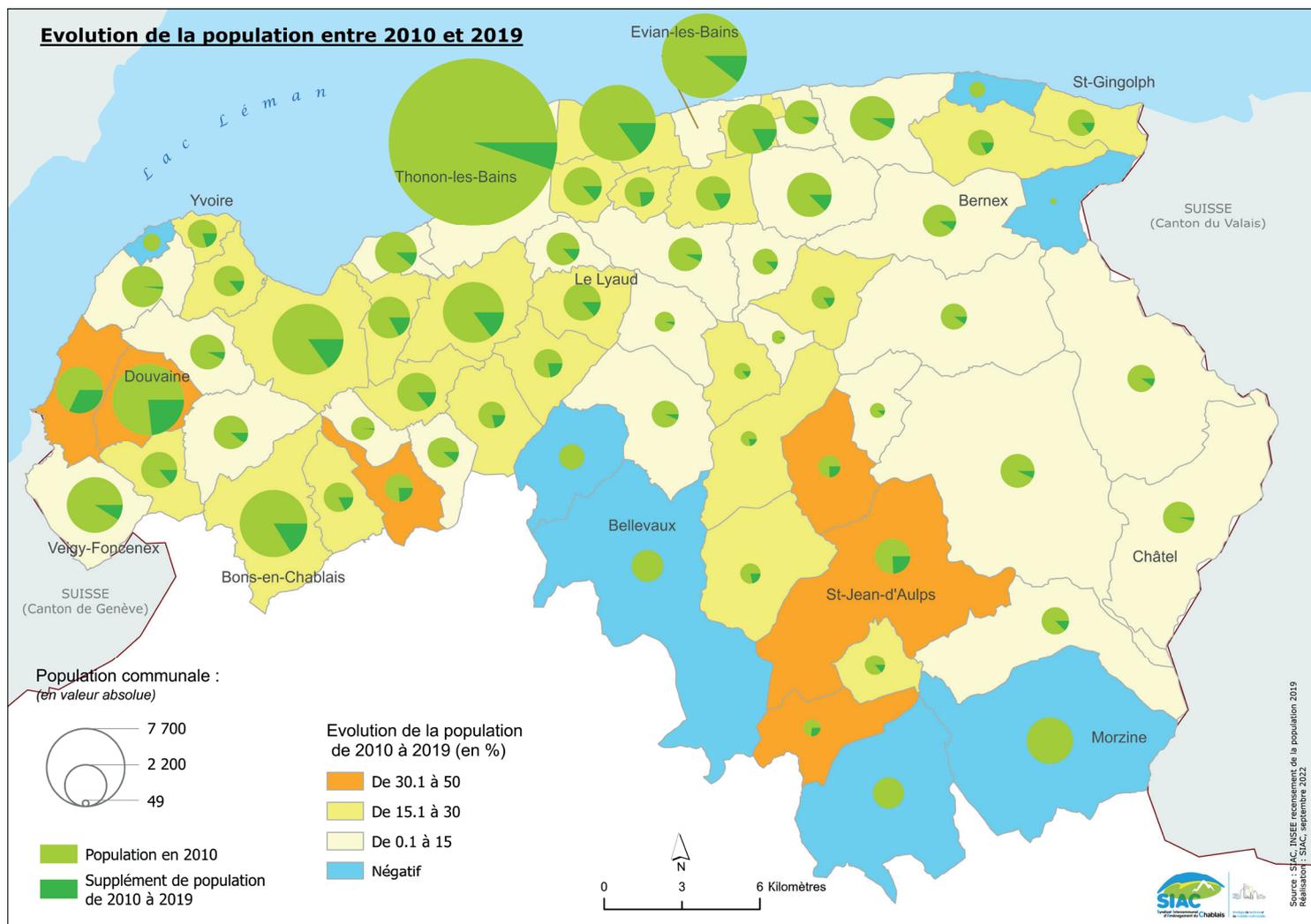
crédit photo : Y. Tisseyre



# L'évolution significative de la population dans certains villages entre 2010 et 2019

Entre 2010 et 2019, la population se concentre majoritairement dans le cœur urbain.

Cependant, sur cette même période, l'évolution démographique est plus marquante dans certains villages comme Le Biot, La Côte d'Arbroz ou encore Chens-sur-Léman.

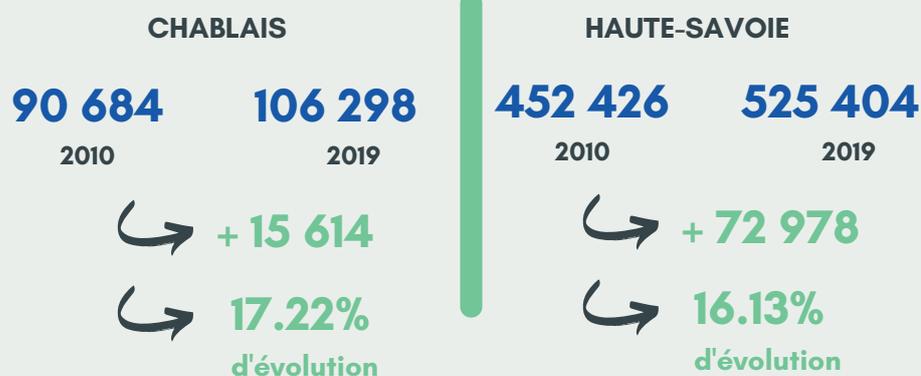


Même s'il faut noter une concentration majoritaire et croissante de la population sur Thonon agglomération, de nouvelles dynamiques démographiques semblent se profiler notamment pour les villages qui prennent de l'importance en matière d'accueil de population.

# Le Chablais, un territoire dynamique en matière de production de logements



## → Quelques chiffres sur les logements



Données, 2010-2019 INSEE,

|                       | Chablais         | Haute-Savoie      |
|-----------------------|------------------|-------------------|
| Logements principaux  | 63 970<br>60.18% | 366 281<br>69.71% |
| Logements secondaires | 35 324<br>33.23% | 125 634<br>23.91% |
| Logements vacants     | 7 004<br>6.59%   | 33 489<br>6.37%   |
| <b>Total</b>          | <b>106 298</b>   | <b>525 404</b>    |

Typologie des logements, INSEE, 2019

Entre 2010 et 2019, le Chablais a accueilli 16 355 habitants et 15 614 logements en plus.

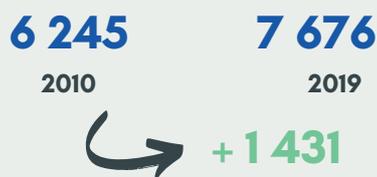
Ainsi, **le territoire a presque créé autant de logements, qu'il a accueilli de population sur neuf ans.**

En Haute-Savoie, le nombre de logements a progressé de **16.13 %** au cours des neuf dernières années, et de **17.22%** sur le territoire du Chablais.

**Plus d'un quart** des résidences secondaires de Haute-Savoie se trouvent sur le territoire du Chablais.



## → Quelques chiffres sur les logements sociaux du Chablais



De 2010 à 2019, le nombre de logements sociaux a augmenté de **22.91%**, et le nombre total des autres logements de **17.22%** sur le Chablais. Ainsi, il semble que **la progression des logements sociaux est plus rapide que celle des autres logements** sur le territoire.

Données, 2010-2019, INSEE

Afin de faire face à l'accroissement de la population, le territoire se doit de prévoir plus de logements pour accueillir ces nouveaux habitants.

Mais quelles sont les catégories de logements et comment sont-ils répartis sur le Chablais ?



## La baisse du nombre moyen de personnes par ménage

En lien avec la production de logements, le nombre moyen de personnes par ménage est un indicateur important à prendre en compte, afin de comprendre les dynamiques résidentielles sur le territoire.



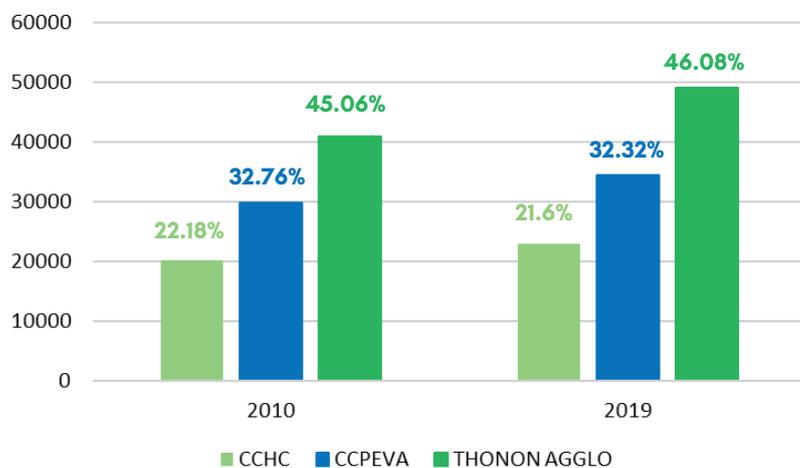
En 2010, le nombre moyen de personnes par logement principal était d'environ **2.33**, contre **2.27** en 2019. On assiste donc à une **baisse du nombre de personnes par ménage**, induisant la nécessité d'une production de logements de plus en plus conséquente.

A titre de comparaison en 2019, le nombre moyen de personnes par logements principaux en Haute-Savoie était de **2.25**, et à l'échelle de la France de **2.19**. Ces chiffres sont donc en dessous de ceux du Chablais.

De manière générale sur tout le territoire, on assiste donc à un desserrement progressif des ménages.



## Près de la moitié des logements sur Thonon agglomération



Répartition des logements par EPCI, 2010-2019, INSEE

Globalement, les trois intercommunalités du Chablais ont accueilli de plus en plus de logements entre 2010 et 2019, analyse justifiée au regard de l'accroissement démographique constaté sur cette même période.

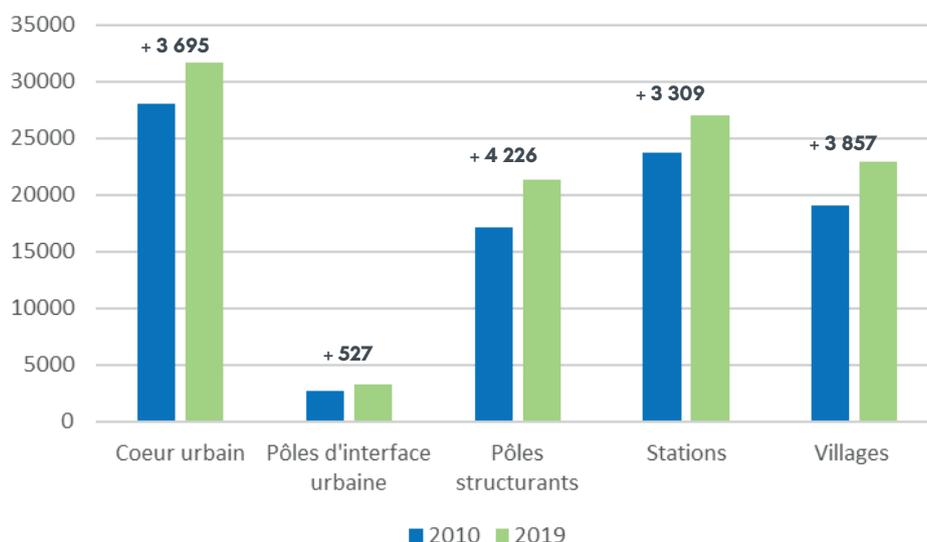
Cependant, la plus forte hausse se situe au sein de Thonon agglomération, qui comptabilise **8 118 logements** en plus en neuf ans, suivi de la CCPEVA avec **4 646 logements** en plus. La CCHC note une moins forte hausse avec **2 851 logements** en plus depuis neuf ans.

Une fois encore, cette analyse est en corrélation directe avec les chiffres mis en avant sur la démographie qui, pour rappel, indiquent que 62.4% des habitants du Chablais habitent au sein de Thonon agglomération en 2019. (cf. page 10)

## La part de logements dans le cœur urbain diminue, mais augmente dans les villages

Globalement, le nombre de logements a progressé pour tous les niveaux de l'armature territoriale, entre 2010 et 2019.

Cependant, l'évolution la plus significative concerne les pôles structurants avec 4 226 logements en plus, en neuf ans.



Répartition des logements selon l'armature territoriale du SCoT, 2010-2019, INSEE

# L'évolution notable de la part des logements dans les pôles structurants

Comme précédemment évoqué, cette dynamique est semblable à celle constatée pour la démographie.

Ainsi, logiquement l'évolution des logements sur le territoire, suit l'évolution démographique du Chablais.

De cette manière, les villages, les pôles d'interface urbaine, et les pôles structurants prennent de l'importance, contrairement au cœur urbain et aux stations qui en perdent.

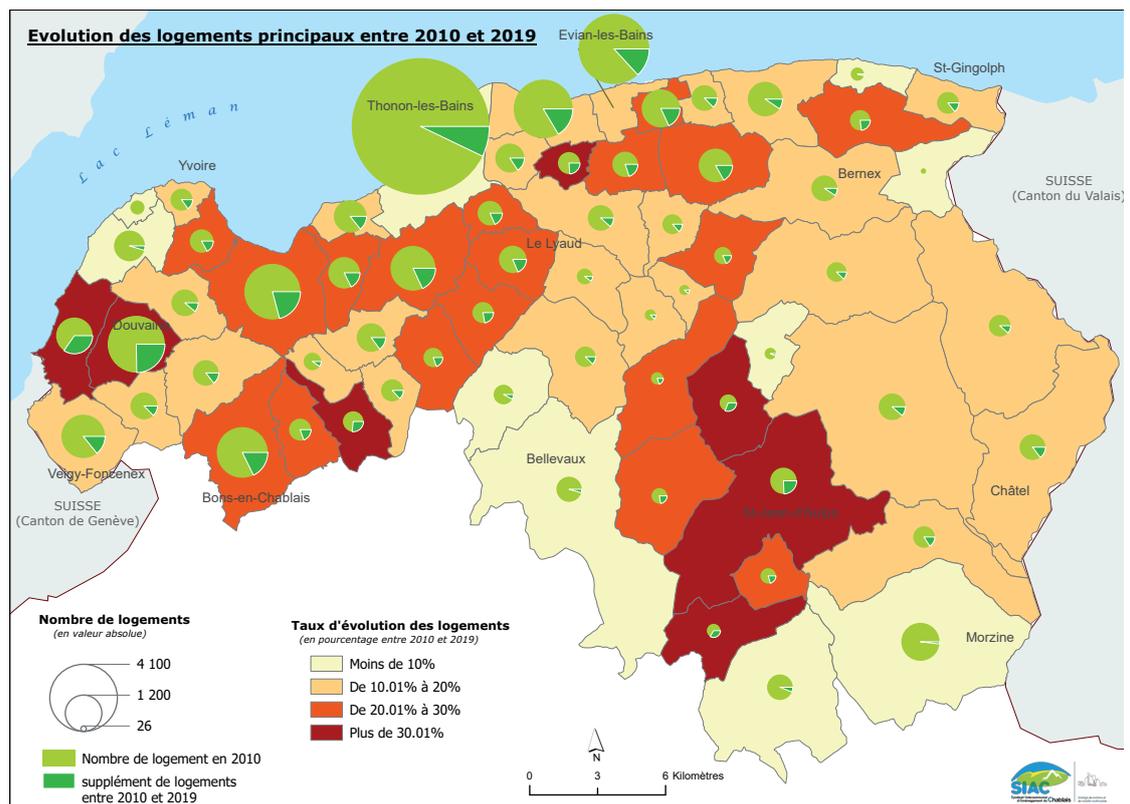
Vis à vis de la cohérence territoriale, ce constat attire l'attention, notamment sur le fait que les pôles structurants font face à l'évolution la plus importante. Cette analyse démontre le rôle structurant de ce niveau d'armature.

|                           | 2010   | 2019   | Evolution |
|---------------------------|--------|--------|-----------|
| Cœur urbain               | 30.9%  | 29.84% | ↘         |
| Pôles d'interface urbaine | 3.03%  | 3.08%  | ↗         |
| Pôles structurants        | 18.86% | 20.06% | ↗         |
| Stations                  | 26.14% | 25.42% | ↘         |
| Villages                  | 21.07% | 21.6%  | ↗         |

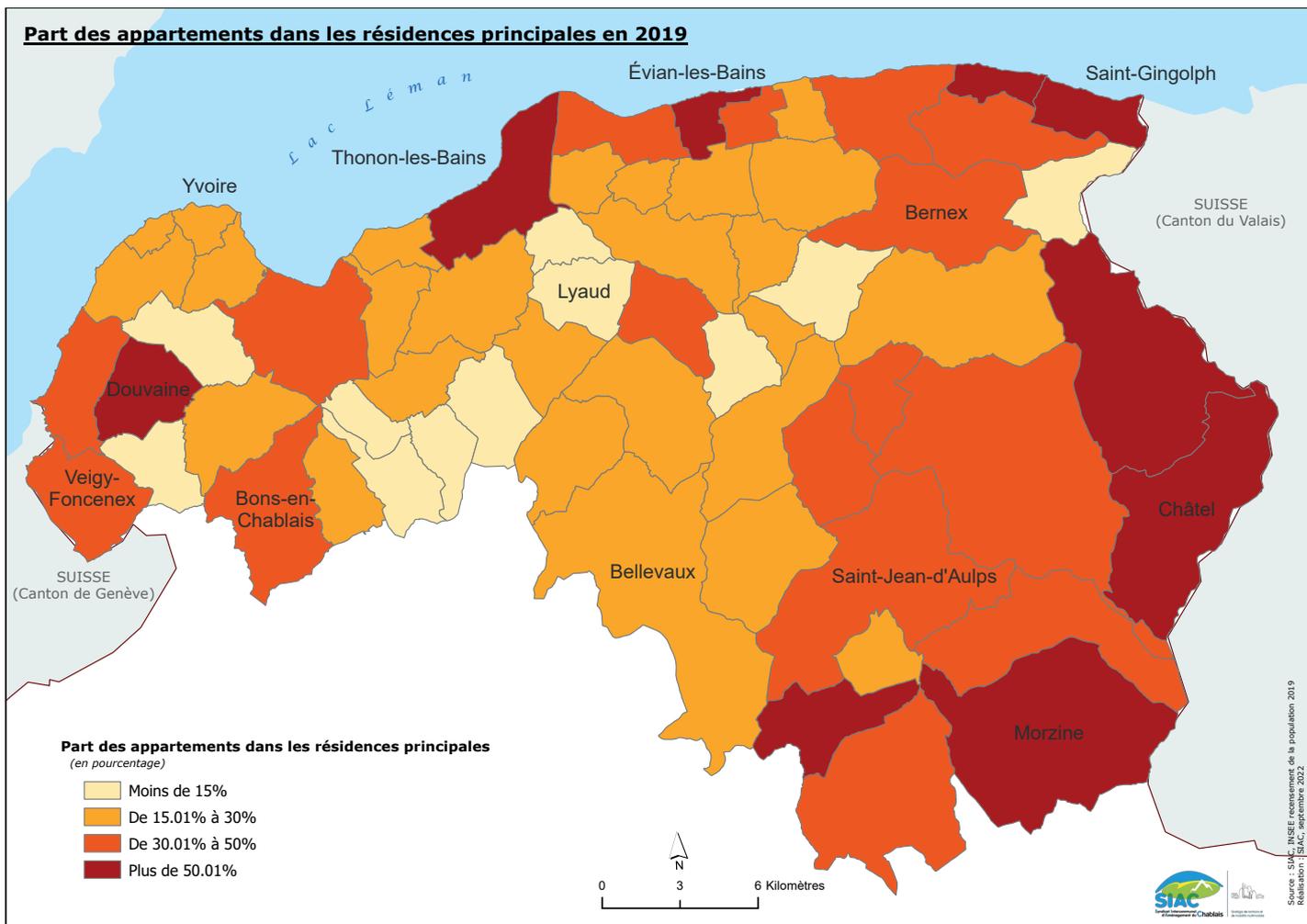
# Une progression du nombre de logements principaux sur le Chablais entre 2010 et 2019

Le cœur urbain recense le plus grand nombre de logements principaux, mais le taux d'évolution des logements principaux sur la période 2010-2019 est plus marqué dans certains villages et pôles.

Ainsi, l'évolution des logements principaux entre 2010 et 2019 semble suivre la même dynamique que celle de la population. En effet, les territoires s'attachent à répondre aux enjeux démographiques locaux, en anticipant le nombre de logements principaux nécessaires à l'accueil de cette population.



# Un développement notable de l'habitat collectif



En terme de répartition sur le territoire, la part des appartements dans les résidences principales restent minoritaires sur le territoire en 2019.

En effet, la part des appartements dans les résidences principales est inférieure à 30% dans la majorité des communes du Chablais.

Seulement 9 communes sur les 62, disposent de plus de 50% d'appartements en tant que résidences principales.

Globalement, les communes recensant une part importante d'appartements dans les résidences principales, sont les stations et celles proches du littoral et de la Suisse. *A contrario*, certains villages ont une part très faible d'appartements dans les résidences principales, à savoir moins de 15%.

Les résidences principales intègrent principalement les maisons et les appartements, mais aussi d'autres types de logements tels que les logements-foyers, les chambres d'hôtel, les habitations de fortune ou encore les pièces indépendantes.  
Recensement de la population, les logements, INSEE, juin 2022



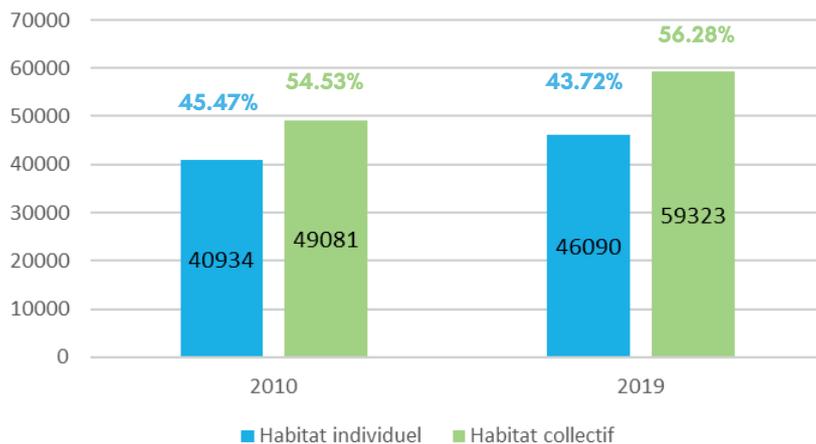
crédit photo : SIAC

## L'habitat collectif en hausse sur le territoire

Entre 2010 et 2019, le nombre de logements individuels et collectifs a augmenté sur le territoire du Chablais avec :

- **+ 5 156 logements individuels**
- **+ 10 242 logements collectifs**

Cependant, en matière de typologies d'habitat, on constate une diminution de la part des maisons individuelles, au profit des logements collectifs.

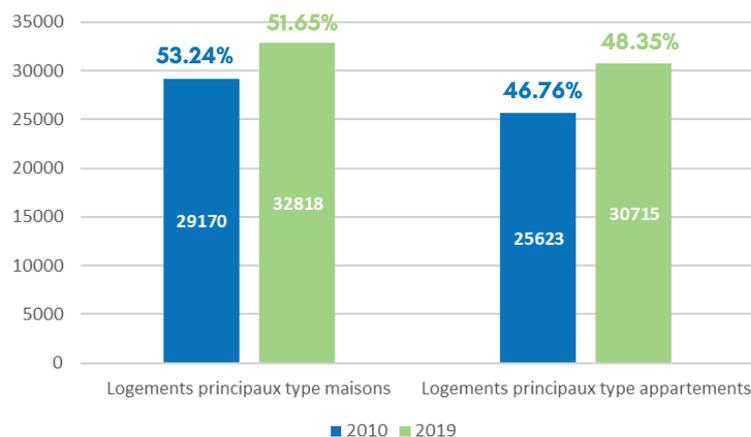


Répartition des logements individuels et collectifs, 2010-2019, INSEE

Le territoire du Chablais semble répondre à la croissance démographique entre 2010 et 2019, par une augmentation de son nombre de résidences principales, notamment des logements collectifs.

Mais comment sont-ils représentés sur le territoire ?

## Les logements principaux, toujours majoritairement des maisons



Evolution des logements principaux type maisons et appartements, 2010-2019, INSEE

En 2019, la part des maisons représente **51.66%** des logements principaux. Ainsi, plus de la moitié des résidences principales sur le Chablais sont des maisons.

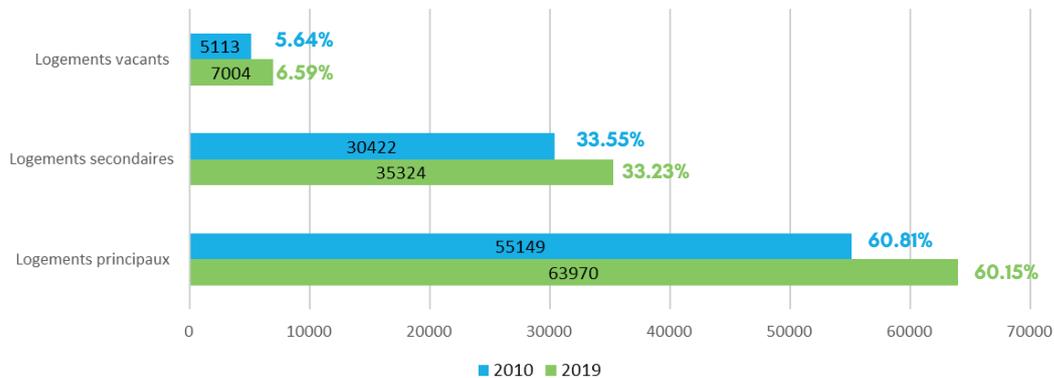
Toutefois, même si elles restent majoritaires, il faut constater un ralentissement de la production de maisons individuelles sur la période 2010-2019, puisque celles-ci représentaient **53.24%** en 2010.

Egalement, entre 2010 et 2019, **3 648 maisons et 5 092 appartements supplémentaires** concernent des résidences principales. Il semble donc que le rythme de production d'appartements est plus rapide que celui des maisons sur cette période.

# Toujours un tiers de résidences secondaires sur le territoire

En 2019, le territoire du Chablais recense 63 970 logements principaux et 35 324 logements secondaires.

La part de résidences secondaires reste donc très importante, puisqu'elle représente toujours environ un tiers du nombre total de logements en 2019.



Répartition des logements selon la catégorie, 2010-2019, INSEE

Sur la période 2010-2019, la part des logements principaux, secondaires et vacants semble plutôt constante et stable.

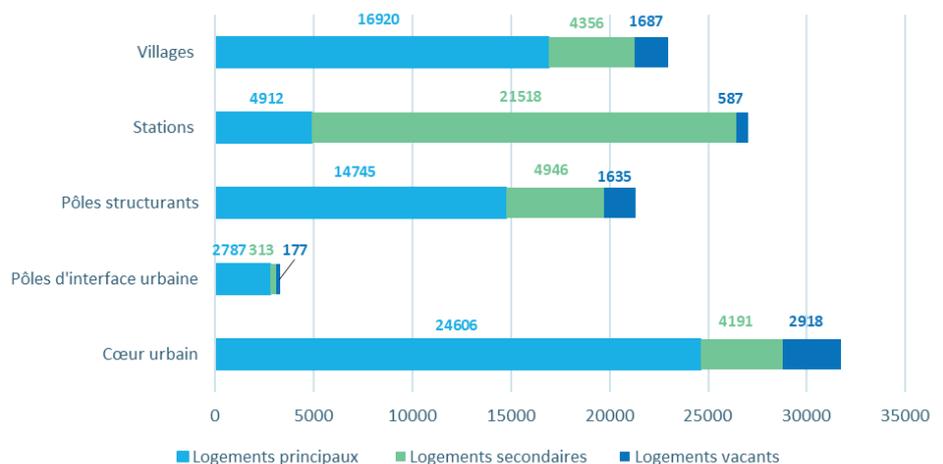
Il est toutefois possible de mentionner que la part des résidences principales et secondaires diminue, alors que la part des logements vacants augmente.

S'agissant des logements vacants, il faut préciser que le taux de vacance exposé ci-dessus (environ 6%) correspond généralement à celui considéré comme nécessaire à une bonne rotation du parc. Il importe toutefois de mentionner que la part des logements vacants prend de l'importance au fil des années.

## Les résidences secondaires principalement dans les stations

Les stations concentrent plus de la moitié des **résidences secondaires** du Chablais, liées à la présence importante du tourisme.

*A contrario*, le cœur urbain, les villages et les pôles structurants possèdent la majeure partie des **résidences principales**.



Répartition des logements principaux et secondaires, selon l'armature territoriale du SCoT, 2019, INSEE

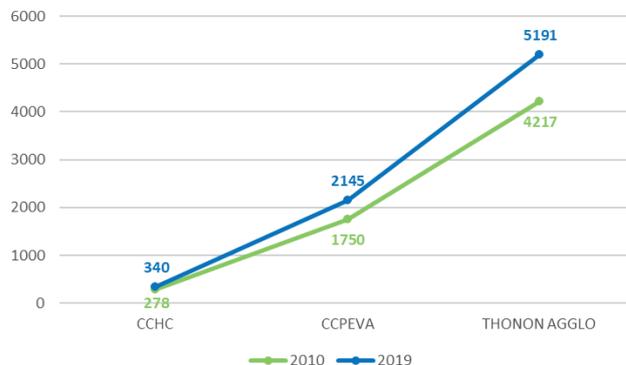
Le Chablais parvient à répondre aux enjeux démographiques mentionnés ci-dessus par une répartition territorialisée de ses logements.

Et qu'en est-il des logements sociaux et de leur répartition sur le territoire ?

## Les logements sociaux concentrés sur Thonon agglomération

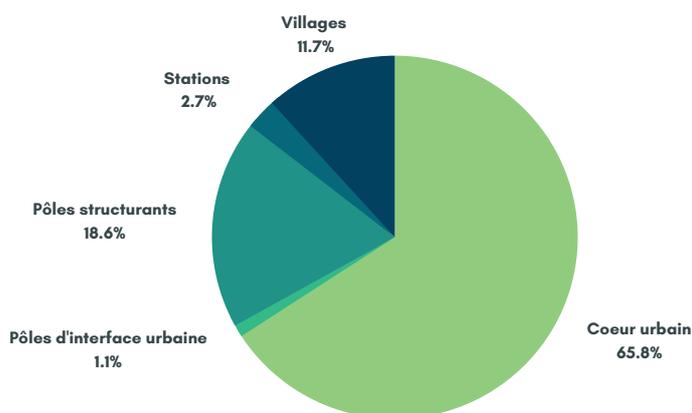
Globalement, entre 2010 et 2019, le nombre de logements sociaux a augmenté sur tout le territoire du Chablais.

En 2019, **4.43%** des logements sociaux se situent sur le territoire de la CCHC, et presque **28%** à la CCPEVA. A elle seule, Thonon agglomération totalise **67.63%** des logements sociaux du Chablais en 2019.



Evolution du nombre de logements sociaux par EPCI, 2010-2019, DDT74

## La majorité des logements sociaux dans le cœur urbain



En 2019, 65.8% des logements sociaux se situent dans le **cœur urbain**.

Néanmoins, seulement 2.7% des logements sociaux se trouvent dans les **stations**.

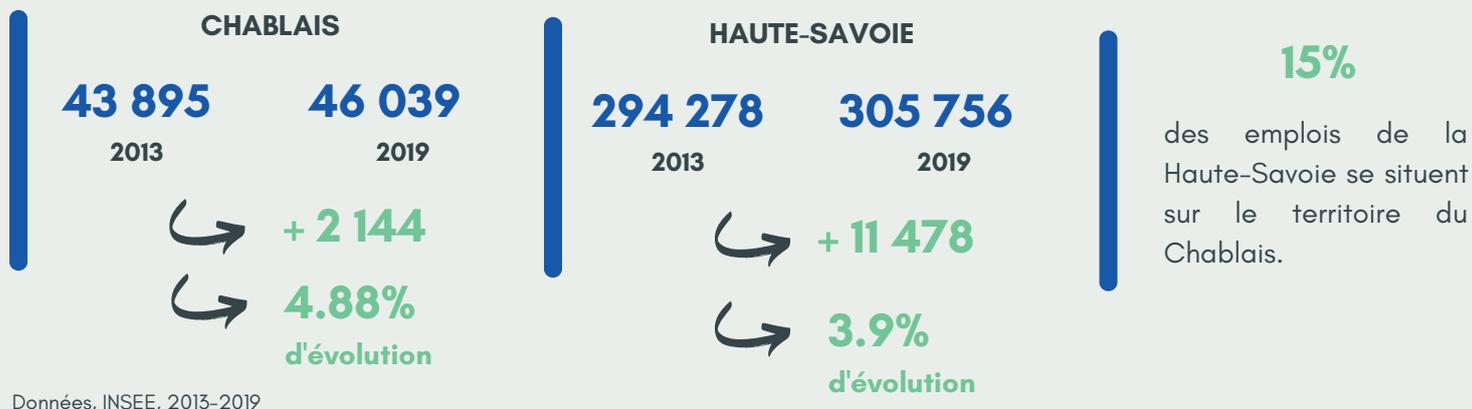
Répartition des logements sociaux selon l'armature territoriale, 2019, DDT74



crédit photo : ECTM



## Quelques chiffres sur le nombre d'emplois



Données, INSEE, 2013-2019

## Un développement économique assuré sur l'ensemble du territoire du Chablais en 2019

De par son importante croissance démographique, le nombre d'actifs et de chômeurs augmente également sur le territoire. Le Chablais doit donc tenir compte de cette dynamique, notamment dans le cadre du nombre d'emplois qu'il propose.

|                        | CHABLAIS      | HAUTE-SAVOIE   |
|------------------------|---------------|----------------|
| Actifs ayant un emploi | <b>66 482</b> | <b>384 254</b> |
| Chômeurs               | <b>7 301</b>  | <b>40 596</b>  |

Actifs et chômeurs, 15-64 ans, au sens du recensement de 2019, INSEE

Sur le Chablais, comme en Haute-Savoie, la part de chômeurs représente environ **un dixième** du nombre total d'actifs.

**90%** des actifs âgés de 15 à 64 ans ont un emploi sur le territoire, contre **83.39%** en Haute-Savoie.

**17.37%** des actifs âgés de 15 à 64 ans de Haute-Savoie se trouvent sur le territoire du Chablais. Pour rappel, 17.55% de la population de Haute-Savoie vit sur le territoire du Chablais.



**+ 395**

entreprises entre 2010 et 2019

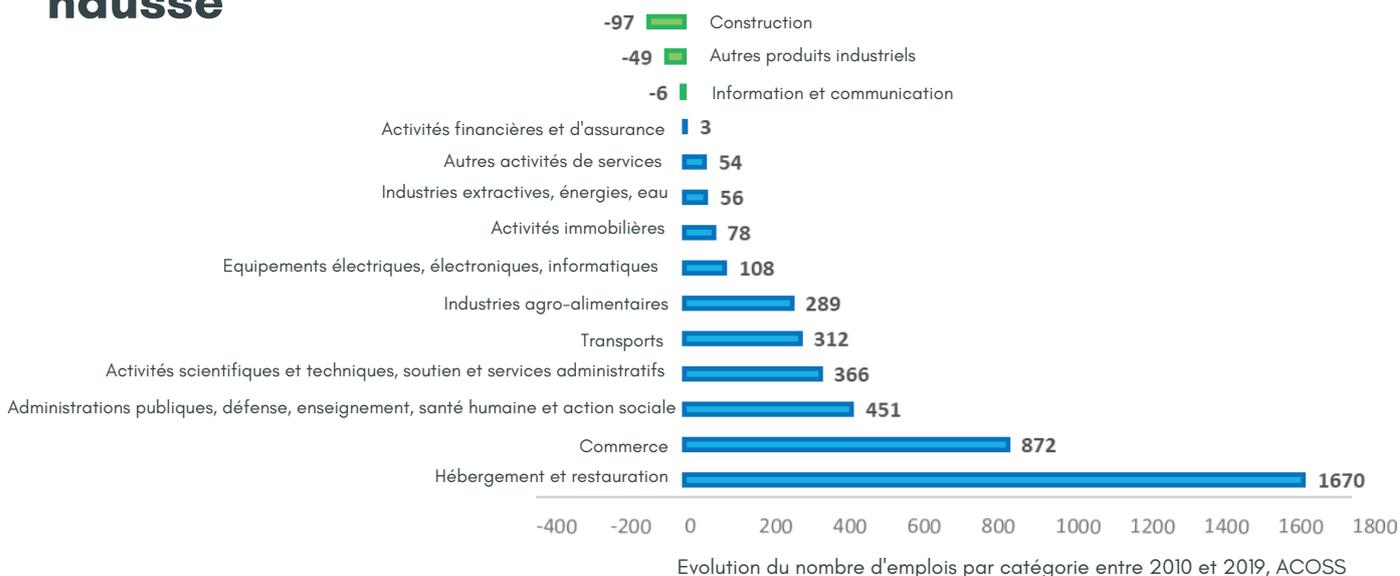


**470 hectares**

occupés par des Zones d'Activités Economiques

Données, Agence économique du Chablais

# L'emploi salarié dans l'hôtellerie restauration en forte hausse

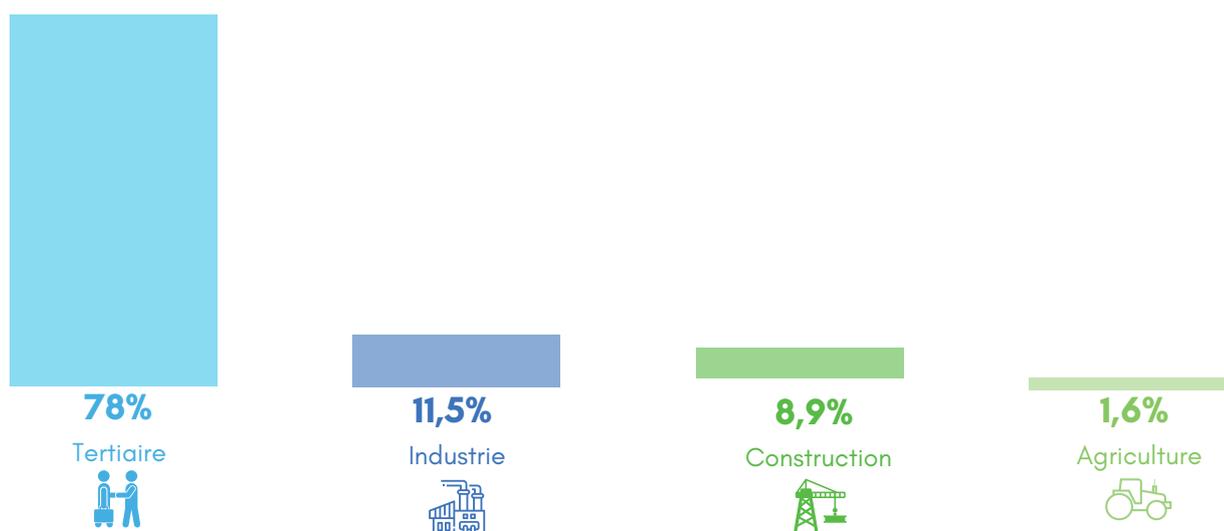


Entre 2010 et 2019, le nombre d'emplois dans le secteur de l'hébergement et de la restauration a fortement augmenté sur le territoire, alors qu'il a baissé dans le secteur de la construction.

Ainsi, il semble que les métiers du tertiaire se développent sur le Chablais, contrairement à certains domaines qui reculent, tels que la construction et certains produits industriels. En effet, presque 80% des emplois sur le Chablais concernent le tertiaire, ce qui fait de lui le secteur d'activité le plus important sur le territoire.

A contrario, l'agriculture ne représente que 1.6% des emplois sur le territoire du Chablais en 2019.

## Répartition de l'emploi selon les secteurs d'activités



Données INSEE, 2019  
Illustration non proportionnelle

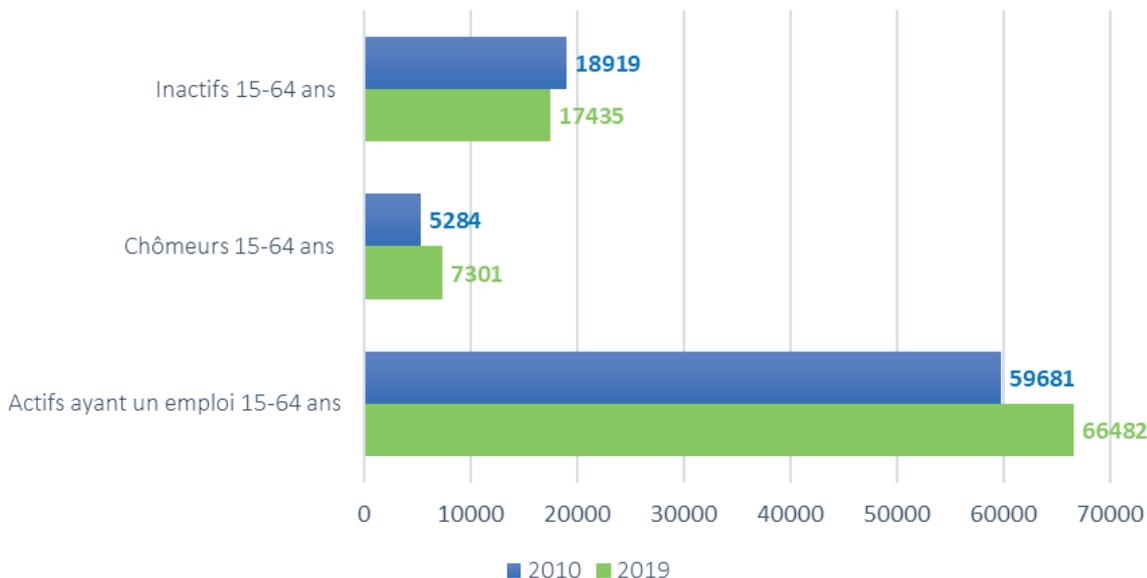
En matière d'emploi, le Chablais se caractérise par un développement du secteur du tertiaire et des services marchands. Le territoire est attractif, puisque sur la période 2010-2019, le nombre d'emplois salariés et le nombre d'établissements employeurs du secteur privé progressent.

De fait, est ce que le nombre d'actifs sur le Chablais suit cette même dynamique ?

# L'augmentation de la population active, en lien avec la croissance démographique observée sur le territoire

La population des 15-64 ans est selon l'INSEE, la population en âge de travailler.

Il y est fait référence dans les analyses suivantes.



L'emploi des 15-64 ans, au sens des recensements 2010 et 2019, INSEE

En 2019, les actifs représentent **80.9%** de la population des 15-64 ans, contre **77.4%** en 2010.

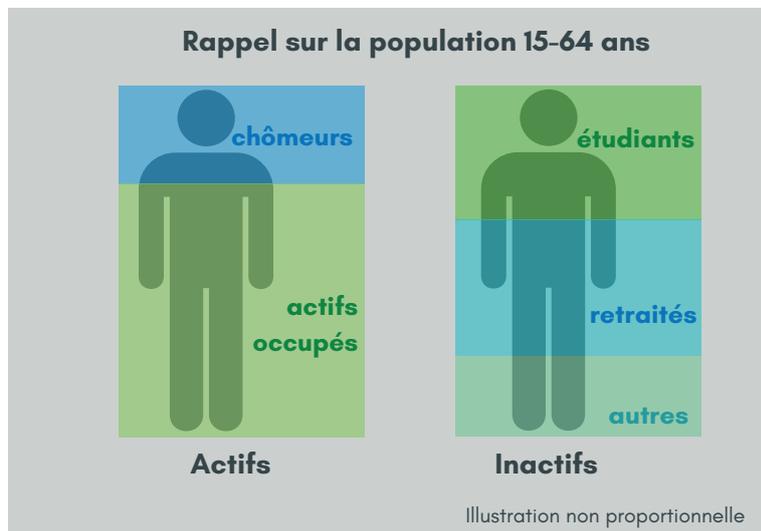
Entre 2010 et 2019, le nombre d'actifs occupés (c'est-à-dire ayant un emploi) est passé de 59 681 à 66 482 sur le territoire du Chablais, ce qui représente **6 801 actifs occupés en plus, en neuf ans.**

Le taux de chômage s'élève à 9.89% sur le territoire du Chablais, et à 9.6% en Haute-Savoie en 2019.

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (c'est à dire le cumul des actifs occupés et des chômeurs).



crédit photo : Y. Tisseyre



## 3 396 actifs transfrontaliers de plus en six ans sur le territoire

Selon l'INSEE, les actifs occupés travaillent majoritairement dans la zone d'emploi où ils résident. Par définition, les actifs transfrontaliers représentent donc la proportion d'actifs occupés qui franchissent les limites de leur zone d'emploi pour aller travailler de l'autre côté de la frontière nationale.

Dans cette étude, un actif transfrontalier réside sur le territoire du Chablais, mais déclare travailler en Suisse.

Dans cette analyse, sont compris tous les actifs transfrontaliers vers la Suisse résidant sur le territoire du Chablais, de nationalité suisse ou au bénéfice d'une autorisation de travail en Suisse.

|                      | 2013          | 2019          | 2013-2019  |
|----------------------|---------------|---------------|--|
| CCHC                 | 256           | 339           | + 83   |
| CCPEVA               | 4 276         | 5 780         | + 1 504  |
| Thonon agglomération | 12 502        | 14 311        | + 1 809  |
| <b>TOTAL</b>         | <b>17 034</b> | <b>20 430</b> | <b>+ 3 396</b><br><b>soit 19.94% d'évolution</b> |
| Haute-Savoie         | 74 570        | 90 794        | + 16 224<br>soit 21.76% d'évolution              |

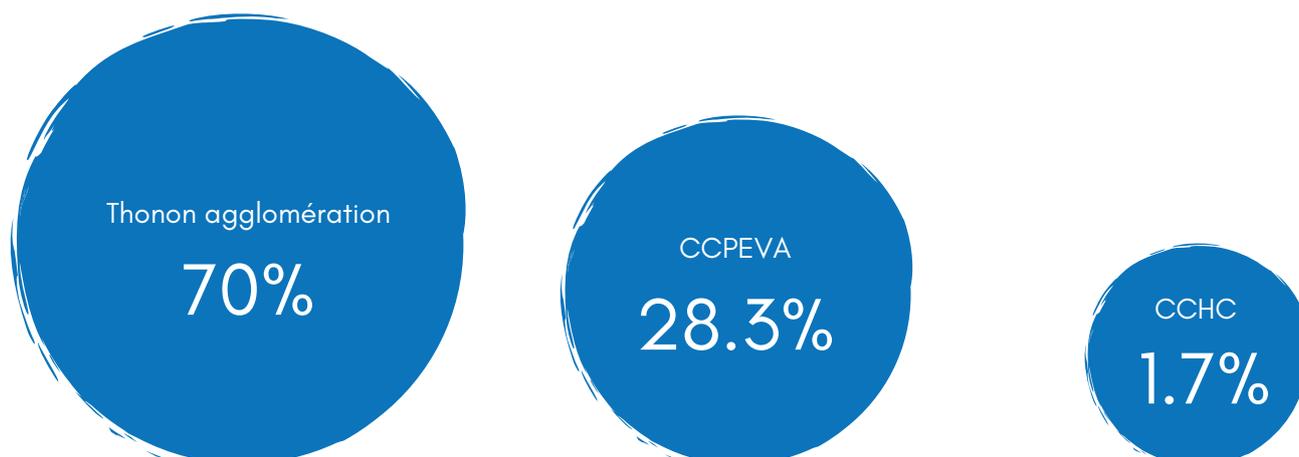
Ainsi, en 2019, le Chablais recense 66 482 actifs occupés, dont 20 430 actifs transfrontaliers ayant un emploi en Suisse.

**1/3**

des actifs ayant un emploi sur le Chablais ne travaillent pas sur le territoire dans lequel ils résident mais se rendent en Suisse.

Répartition des actifs transfrontaliers, Observatoire statistique transfrontalier, INSEE, Recensements de la population, 2013-2019

## Répartition du nombre de frontaliers selon les EPCI : Thonon agglomération largement en tête



## La hausse du taux d'emploi sur le territoire

Pour rappel, le taux d'emploi reflète la capacité du territoire à utiliser ses ressources en main d'œuvre.

Il s'agit de la proportion entre le nombre d'actifs occupés et la population en âge de travailler (15-64 ans).

En 2019, le taux d'emploi sur le territoire du Chablais est de **72.88%**, contre 72.4% en 2013.

A titre de comparaison, en Haute-Savoie, celui-ci est de **72.6%** en 2019.

Ainsi, le taux d'emploi connaît une certaine hausse entre 2013 et 2019 et est supérieur au taux d'emploi de la Haute-Savoie.



crédit photo : SIAC



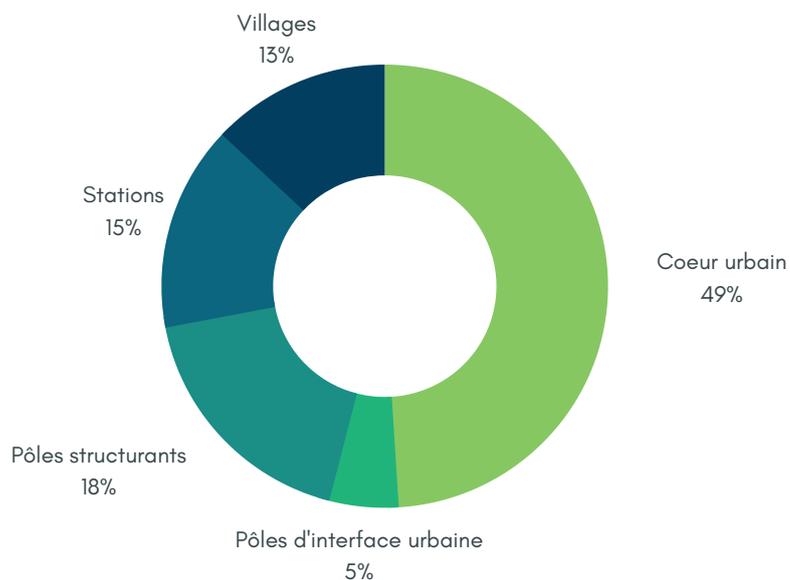
crédit photo : Y. Tisseyre

## La moitié des emplois concentrés dans le cœur urbain

Presque la moitié des emplois du Chablais se situe dans le **cœur urbain** en 2019.

Les villages ne concentrent que 13% de l'emploi présent sur le territoire, et les stations 15%.

Il est à noter que les pôles structurants ne recensent que 18% des emplois du Chablais, alors que leur part représentative de population est importante, c'est-à-dire 23.5% en 2019 (cf. page 11).



Répartition de l'emploi selon l'armature territoriale du SCoT, 2019, INSEE

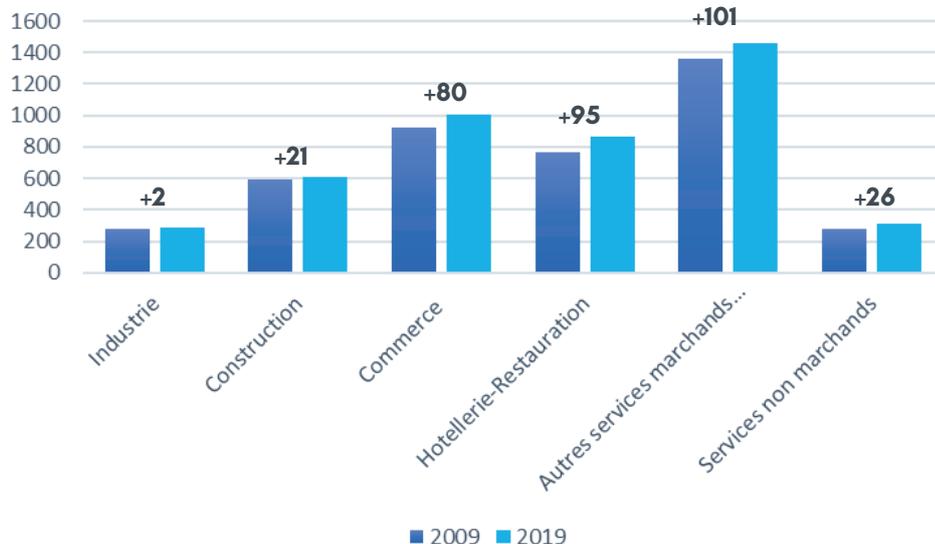
Ainsi, la répartition de l'emploi sur le territoire, n'est pas en corrélation directe avec la répartition de la population, ce qui induit de nombreux déplacements dits "domicile-travail".

## La progression générale du nombre d'établissements employeurs

De manière générale, le nombre d'établissements employeurs du secteur privé augmente sur le territoire entre 2009 et 2019.

Les services marchands représentent le nombre le plus important d'établissements employeurs du secteur privé.

De plus, ce domaine se développe plus rapidement que les autres secteurs, tels que l'industrie et la construction.



Evolution des établissements employeurs du secteur privé entre 2009 et 2019, Agence économique du Chablais

## Un nombre d'emplois pour 100 actifs occupés qui diminue sur le territoire

2011 : 71.8 emplois / 100 actifs occupés  
2013 : 70.1 emplois / 100 actifs occupés  
2015 : 70 emplois / 100 actifs occupés  
2019 : 69.25 emplois / 100 actifs occupés



Le nombre d'emplois pour 100 actifs occupés diminue au fil des années, ce qui signifie que le territoire a de moins en moins d'emplois à pourvoir pour 100 actifs occupés.

Cette diminution marque un point de vigilance, puisque le territoire est de plus en plus dépendant d'autres bassins d'emplois.

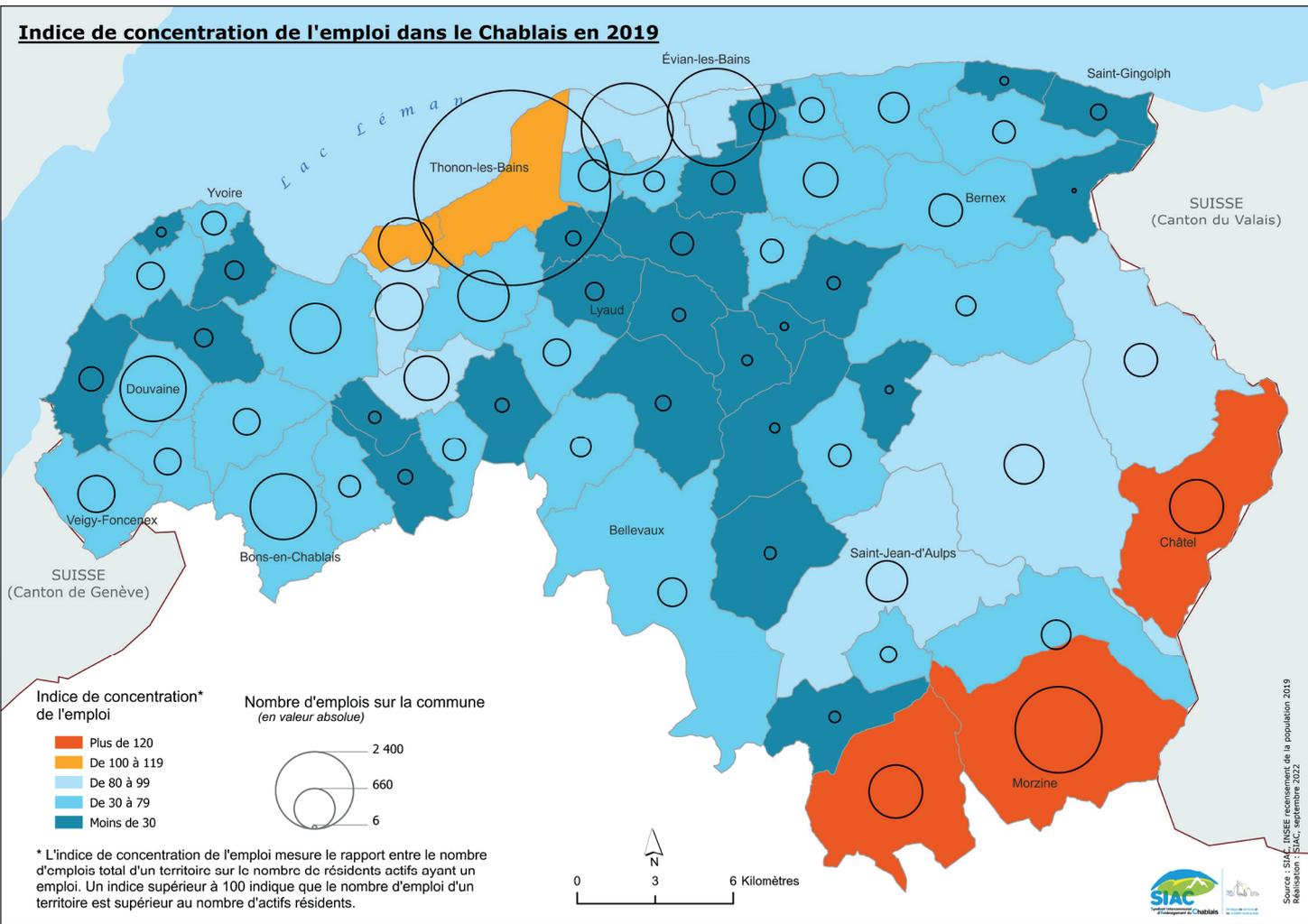
De plus, et à titre de comparaison, le département de la Haute-Savoie dispose de **79.57 emplois pour 100 actifs** occupés en 2019, ce qui est supérieur au chiffre observé sur le Chablais à cette même date.

Le territoire confirme son attractivité à travers la hausse du nombre d'actifs entre 2010 et 2019. Toutefois, il est à relever que le Chablais semble d'une certaine manière subir cette croissance, en ne parvenant pas à répondre à cette hausse du nombre d'actifs, par un nombre d'emplois local suffisant. En d'autres termes, l'augmentation du nombre des actifs entre 2010 et 2019 est plus importante que la production d'emplois sur ce même laps de temps.

# Un bassin d'emploi concentré dans le cœur urbain et les stations

Les stations telles que Les Gets, Morzine, et Châtel, ont un indice de concentration de l'emploi important. Il en va de même pour Thonon-les-Bains et Anthy-sur-Léman dont le nombre d'emplois est plus important que le nombre d'actifs résidents.

Globalement, on constate donc une certaine bipolarité sur le territoire. D'un côté, les stations de montagne liées à l'activité touristique et aux emplois saisonniers ; et les villes de Thonon-les-Bains et Anthy-sur-Léman, sont pourvoyeuses d'emplois. De l'autre, le reste du territoire semble plus dépendant en matière d'emplois, car les emplois locaux ne permettent pas de répondre au nombre d'actifs résidents présents sur ces communes.



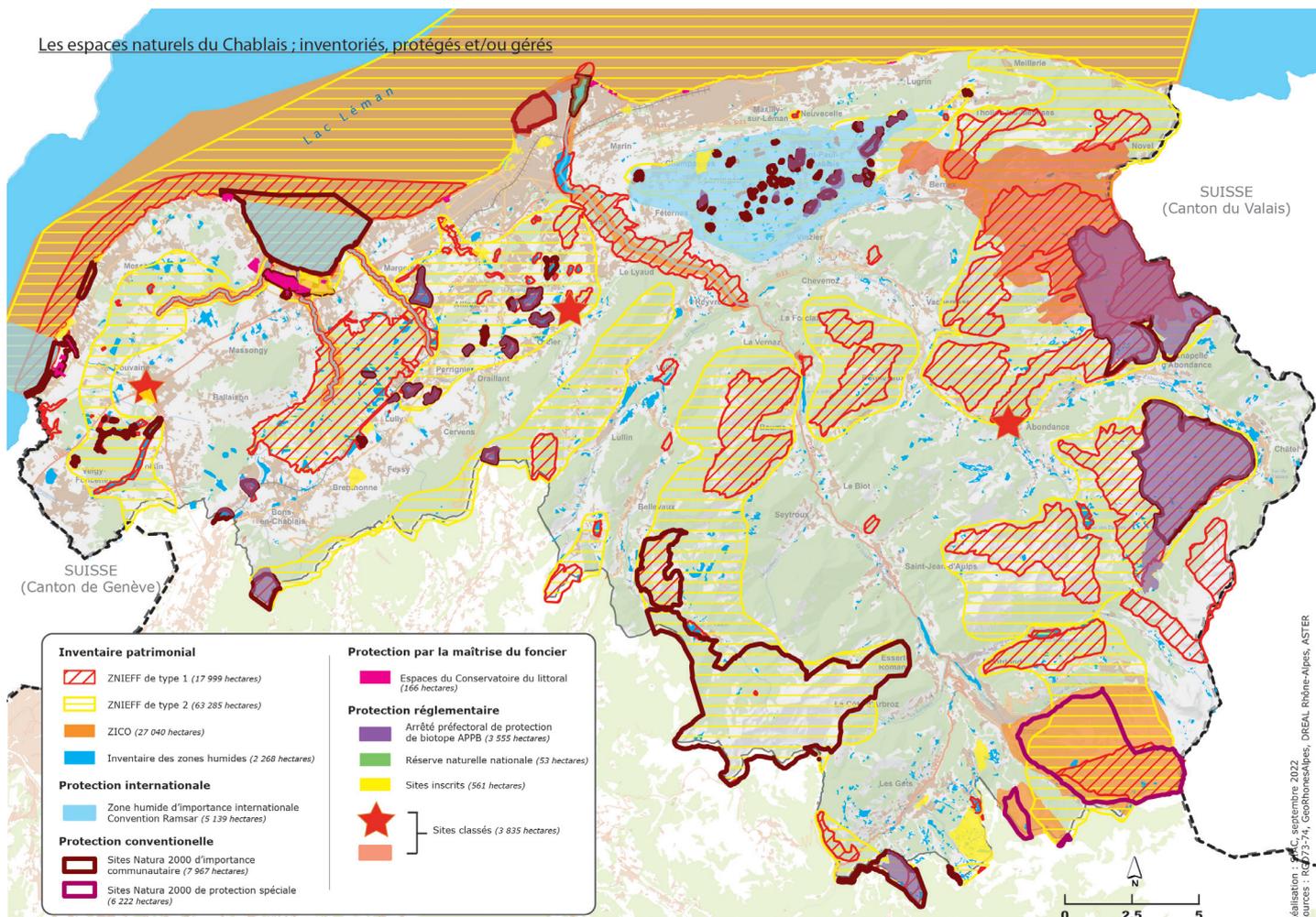
crédit photo : Y. Tisseyre

# L'environnement sur le Chablais, un atout pour le territoire

La présente partie à vocation à faire un état des lieux des zones protégées sur le territoire et permettra dans le futur de suivre l'évolution de ces espaces.

De plus, il paraît intéressant de se pencher sur de tels enjeux, en sachant que le territoire est soumis à une forte pression foncière.

## L'état des lieux des zones protégées du Chablais en 2022



## Trois évolutions importantes entre 2015 et 2022



Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)

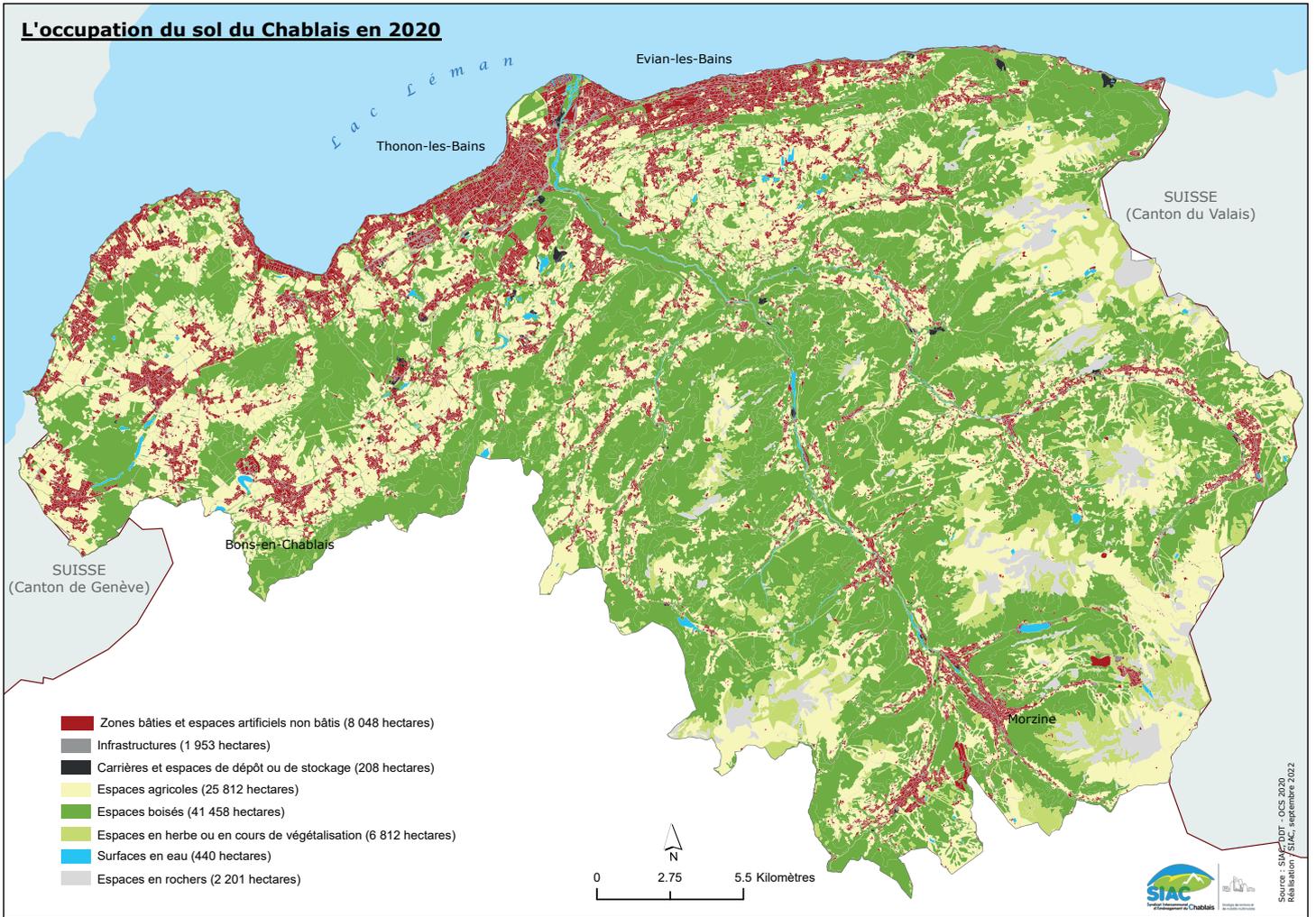


Site Natura 2000 de protection spéciale



Site Natura 2000 d'importance communautaire

# L'occupation du sol, un révélateur du territoire



## Zones bâties et espaces artificiels non bâtis

- **Enveloppes urbaines** (habitat, activité, agriculture, bâti isolé, services)
- **Espaces artificiels non bâtis** (cimetières, terrains de sport, campings, golfs, espaces verts en milieu urbain, espaces en cours d'artificialisation)

## Infrastructures

(parkings, infrastructures ferroviaires et routières, aires de triage, pistes, aéroports)

## Carrières, espaces de dépôts et de stockage

### Espaces agricoles

(prairies permanentes, cultures en rotation, alpages, vergers, vignes, fruits, fleurs, légumes)

### Espaces boisés

(conifères, feuillus, peupleraies, bosquets, haies)

## Espaces en herbe ou encore de végétation

(herbe, forêts ouvertes, landes, milieux arbustifs)

### Surfaces en eau

(lacs, étangs, fleuves, rivières)

### Espaces en rochers

(rochers, glaciers, moraines)



**47.69%**

Espaces boisés



**29.69%**

Espaces agricoles



**9.27%**

Zones bâties et espaces artificiels non bâtis



**7.84%**

Espaces en herbe ou en cours de végétation



**0.5%**

Surfaces en eau (hors Lac Léman)

## Les espaces artificialisés gagnent du terrain, au détriment des espaces agricoles

|  | 2008   | 2020   | Evolution 2008-2020 |
|--|--------|--------|---------------------|
| Zones bâties et espaces artificiels non bâtis  | 8.54%  | 9.26%  | ↗                   |
| Infrastructures                                | 2.17%  | 2.25%  | ↗                   |
| Carrières et espaces de dépôt ou de stockage   | 0.2%   | 0.23%  | ≈                   |
| Espaces agricoles                              | 30.24% | 29.69% | ↘                   |
| Espaces boisés                                 | 48.2%  | 47.69% | ≈                   |
| Espaces en herbe ou en cours de végétalisation | 7.61%  | 7.84%  | ↗                   |
| Surfaces en eau                                | 0.5%   | 0.5%   | ≡                   |
| Espaces en rochers                             | 2.54%  | 2.54%  | ≡                   |

Données DDT 74 , OCS, 2008 et 2020

Entre 2008 et 2020, les espaces agricoles sont passés de **26 250 à 25 812 hectares**.

Ainsi, les surfaces des espaces naturels ont tendance à reculer sur le territoire, laissant place aux espaces artificialisés, qui sont passés de **7 418 hectares en 2008 à 8 048 hectares en 2020** sur le Chablais, soit une évolution de 8.49%.

Concernant le département de la Haute-Savoie, les zones bâties et espaces artificiels non bâtis sont passés de 36 290 hectares en 2008 à 38 779 en 2020, soit une progression de **2 489 hectares en 12 ans**, et une évolution de 6.86%.

A contrario, les espaces agricoles, ont reculé de **2 310 hectares en 12 ans**, en passant de 138 745 en 2008 à 136 435 hectares en 2020.

Qu'il s'agisse du département de la Haute-Savoie ou du territoire du Chablais, il semble donc que les territoires ont presque autant gagné de surfaces de zones bâties et d'espaces artificiels, qu'ils ont perdu de surfaces agricoles en 12 ans.



## DEMOGRAPHIE

**+ 16 355**  
habitants en neuf ans  
**+ 1817**  
habitants par an en  
moyenne

**36.1%**  
de la population dans le  
cœur urbain en 2019,  
contre 37.6% en 2010.  
Thonon-les-Bains, Publier, Evian-les-  
Bains

**29.4%**  
de la population dans les  
villages en 2019, contre  
28.5% en 2010.

**63.4%**  
de la population au sein de  
Thonon agglomération.

## HABITAT

**+ 15 614**  
logements en plus en neuf  
ans

**33.23%**  
de logements secondaires  
en 2019  
dont  
**60.92%**  
dans les stations

**56.28%**  
de logements collectifs en  
2019

**67.63%**  
des logements sociaux se  
trouvent sur Thonon  
agglomération en 2019

## EMPLOI

**80.9%**  
d'actifs âgés de 15 à 64  
ans en 2019

**9.89%**  
de chômage en 2019

**69.25**  
emplois sur le territoire  
pour 100 actifs occupés en  
2019  
**chiffre en baisse depuis  
2010**

**49%**  
des emplois présents dans  
le cœur urbain

## ENVIRONNEMENT

**12**  
outils de protection  
environnementale

**138 090 hectares**  
d'espaces naturels  
inventoriés et reconnus

**8004 hectares**  
protégés  
réglementairement

**2018**  
Un nouvel arrêté  
préfectoral de protection  
de biotope (APPB)

## OCCUPATION DU SOL

**470 hectares**  
de Zones d'Activités  
Economiques

**47.69%**  
d'espaces boisés

**+ 622 hectares**  
de zones bâties et  
d'espaces artificiels  
en 12 ans

**-438hectares**  
d'espaces agricoles  
en 12 ans

## CONTACTS

**Christophe Martin**

Responsable du pôle Dynamiques

Territoriales

Urbaniste

09 74 76 72 81

[urbanisme@siac-chablais.fr](mailto:urbanisme@siac-chablais.fr)

**Otilie Bouvier**

Chargée de mission urbanisme

et aménagement

04 50 04 65 33

[developpement@siac-chablais.fr](mailto:developpement@siac-chablais.fr)